

QUOI DE NEUF ?

Point Information Jeunesse



ZOOM SUR... Le service civique

Retrouver les PIJ sur :

<http://ij.sicoval.org>

www.facebook.com/pij31.castanet



Envie de découvrir de nouveaux horizons ? Faire un break avant la reprise d'études, reprendre confiance en soi et mieux cerner ses envies ? Pourquoi ne pas effectuer un service civique ? Sans condition de diplôme : seuls comptent la motivation et le savoir-être !

C'EST QUOI ?

Le service civique s'adresse aux jeunes qui souhaitent s'engager dans une mission au service de la collectivité. Ni salarié, ni stagiaire, ni bénévole, le **volontaire** perçoit une indemnité de **573 €** par mois et bénéficie de la sécurité sociale.

La mission s'effectue dans un des neuf domaines prioritaires : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

LES ATOUTS du service civique

- Acquérir de nouvelles compétences : prendre la parole, travailler en équipe, monter et défendre un projet
- Bénéficier d'un tutorat : le tuteur est l'interlocuteur privilégié pour le bon déroulement la mission. Il accompagne le jeune dans son parcours d'engagement.
- Compléter son CV avec une première expérience
- Tremplin vers une formation ou un emploi car les recruteurs ont une bonne image de cette forme d'engagement
- Développer son réseau professionnel
- Obtenir des équivalences lors de la poursuite d'études supérieures
- Mener en parallèle un service civique et des études supérieures : c'est possible !

POUR QUI ?

Aucune condition de formation ni d'expérience n'est exigée. Seuls 2 critères d'**âge** et de **nationalité** sont imposés : il faut avoir entre 16 et 25 ans et être de nationalité française ou citoyen de l'espace économique européen. *Si le jeune vient d'un autre pays, il doit résider en France depuis au moins un an et posséder un titre de séjour d'au moins un an.*

OÙ ?

La mission peut s'effectuer **en France ou à l'étranger**. L'organisme d'accueil doit être agréé par l'Etat : association à but non lucratif, établissement public, collectivité locale.

COMBIEN DE TEMPS ?

Une mission de Service Civique dure **en moyenne 8 mois** et peut aller de 6 mois à 1 an.

COMMENT ?

Se rendre sur www.service-civique.gouv.fr, se créer un compte et postuler directement sur le site auprès des organismes d'accueil.

POURQUOI ?

C'est l'opportunité de vivre une expérience utile, de **développer talents personnels** et sens de l'intérêt général. Les volontaires acquièrent en plus de réelles compétences qui seront reconnues par les recruteurs.

Le SICOVAL recrute plusieurs profils en service civique dans des domaines comme : propreté & déchets, habitat & logement, prévention & sécurité, environnement, espaces verts, développement territorial, solidarité (PIJ), éducation pour tous (CLAS).

Pour en savoir plus : www.sicoval.fr et www.service-civique.gouv.fr

AGENDA

« Une solution pour tous »

Pour définir un projet en matière de recherche d'emploi, de formation, de ré-orientation, de logement :

Rendez-vous le **16 septembre à la MCEF de Labège de 13h30 à 17h**. De nombreux partenaires seront présents, les PIJ aussi !

PIJ Castanet
Ancienne mairie
31320 Castanet-Tolosan
☎ 05 34 66 73 14
pij.castanet@sicoval.fr

PIJ Ramonville
Place Jean Jaurès
31520 Ramonville St Agne
☎ 05 61 75 10 04
pij.ramonville@sicoval.fr

